

Du sexe au genre

Où a disparu le féminisme ?

●●● **Valérie Bory**, Lausanne
Journaliste

2011, on célèbre les 40 ans du droit de vote des femmes en Suisse. Qu'est devenu le féminisme des années '70, se demandent celles qui l'ont connu. A l'essoufflement de cette mobilisation sans pareille répondent aujourd'hui de nouvelles théories, bien au-delà du féminisme, remettant en question l'origine même de l'identité homme-femme.

Un bref rappel historique, d'abord. On fait remonter le féminisme à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, elle-même héritière de la Réforme protestante et des déclarations des droits anglo-saxonnes. 1789 postule pour le citoyen l'égalité devant la loi. Les droits sociaux - droit au travail, droits civiques, droit à l'éducation - viendront plus tard.

Les femmes alors n'avaient pas accès aux universités. Entre 1865 et 1870, la Suisse est la première à ouvrir des universités aux femmes, à Zurich puis à Berne. Des jeunes filles viennent de toute l'Europe pour y étudier. Quant au droit de jouir de leurs biens, ce n'est qu'en 1985, grâce à la première conseillère fédérale Elisabeth Kopp, que le nouveau droit matrimonial permettra à la femme de gérer seule ses biens propres, par exemple de s'acheter une voiture sans l'aval de son mari.

Avec les années '60, le mouvement féministe, inauguré par le Womens'lib américain, devient indissociable, dans le monde occidental, des révolutions estudiantines et intellectuelles de ces années-là. A la suite des théoriciennes féministes américaines (qui n'oublient pas ce qu'elles doivent à Simone de Beauvoir : « On ne naît pas femme on le devient »), aucune université européenne n'échappe aux cursus et séminaires féministes. A la Faculté de sciences politiques de Lausanne, les discussions

sont nourries et l'on se demande avec une pointe de soupçon si l'on peut accoler le concept marxiste d'aliénation à la femme bourgeoise, comme il collait, historiquement, à l'ouvrière.

Ces années pleines de jubilation et de débats, relayées par les médias, pimantées des arguments des pro- et des antiféministes étaient vraiment sans pareilles. Sur les plages et dans les piscines, les seins nus, en nette majorité, signifiaient que la femme se voulait libre de son corps, donc libre tout court.

Féminin is beautiful

Les « librairies des femmes » éclosaient dans de petites échoppes, tout comme l'édition d'ouvrages féministes. La psychanalyse (on a commencé à contester les théories de Freud bien avant le philosophe Michel Onfroy), la politique, la médecine, le journalisme, l'Eglise, l'histoire étaient revus à l'aune féministe. Epoque bénie du doute et de la critique, difficile à imaginer à l'heure de la domination du marketing, de la réussite matérielle et de la rentabilité. Certaines étudiantes tricotaient ostensiblement pendant les cours et je n'ai jamais compris si c'était là une critique de cet acte emblématique de la condition de la femme ou une affirmation du *féminin is beautiful*. Les deux sans doute.

La France laïque et féministe avait dé-pénalisé l'avortement (l'IGV, pour interruption de grossesse, comme l'appellent les Françaises) en 1975, allant à l'extrême en faire un droit. Nul domaine n'échappait à la remise en question. On dénonçait le rôle imposé par la société à la femme en fonction de sa (seule) différence biologique, ou l'instrumentalisation du corps féminin dans la publicité. On critiquait les manuels scolaires et leurs stéréotypes masculins/féminins. Mais on n'était pas dans une guerre des sexes et nos amis partageaient notre point de vue.

L'allaitement maternel était délaissé au profit du biberon, pratique et sans contraintes pour la mère. A ce propos, on assiste aujourd'hui à un virage à 180° : l'allaitement au sein, très en vogue après avoir été décrié, se voit dans des lieux publics ; allaitement à la demande du bébé-roi, handicapant l'accès des femmes au travail, donc à leur indépendance. D'où est venue cette *re-naturalisation* de la femme qu'a critiquée avec dépit Elisabeth Badinter, s'élevant contre le retour d'un discours naturaliste qui remet au premier plan la notion d'« instinct maternel », une notion que les féministes ont toujours contestée ?¹ N'y a-t-il pas des femmes qui n'ont aucun instinct maternel et des hommes qui revendiquent l'instinct paternel ? Quant à Sandrine Garcia, elle voit un nouveau conflit entre le rôle de la mère parfaite (sous l'influence de Françoise Dolto qui a mis l'enfant en avant) et l'émancipation de la femme.²

1 • *Le Conflit, la femme et la mère*, Paris, Flammarion 2010, 256 p.

2 • *Mères sous influence, De la cause des femmes à la cause des enfants*, Paris, La Découverte 2011, 384 p.

Superwomen

Que reste-t-il en Suisse de l'effervescence des années '70 ? La revendication des garderies a fait son chemin. Aujourd'hui, le taux des femmes professionnellement actives a décollé et le nombre de crèches ne cesse d'augmenter, tout en restant toujours insuffisant malgré les lois subventionnant de nouvelles structures d'accueil. Et l'égalité des salaires n'est acquise que dans le secteur public.

Nous critiquons les rôles masculins et féminins qui avaient cours dans le couple, pour mieux partager les tâches en son sein. Aujourd'hui, une femme assume sans sourciller le rôle et l'image de la femme, mère et séductrice à la fois, tout en travaillant à l'extérieur, image sublimée par les magazines féminins. *Superwoman*. L'homme, dont le rôle de son côté n'a guère changé, même s'il s'occupe plus volontiers de ses enfants, a créé des « mouvements de la condition paternelle », arguant qu'après un divorce, le droit a trop souvent donné la garde des enfants à la mère.

Les facultés de médecine comptent une moitié d'étudiantes. Mais en politique, seules un quart des jeunes femmes votent aujourd'hui, malgré toutes les mobilisations des féministes de la première heure pour les droits civiques et l'existence d'un gouvernement fédéral majoritairement féminin. Selon le politologue Georg Lutz, qui se base sur les élections nationales depuis 1971, la participation des femmes de 18 à 29 ans est descendue de 38 % à 26 %. Alors que « celles qui s'étaient battues pour le droit de vote ne boudaient pas les urnes », estime Matthias Kappeler, directeur de l'institut de sondage Isopublic, ajoutant : « La participation des femmes et des jeunes était alors nettement plus forte. »

En 2011, qu'ont gagné les femmes ? Actives comme leur mari ou compagnon, elles participent à l'augmentation des revenus du couple, dans une société de consommation effrénée. Les publicités qu'on trouvait sexistes dans les années '70, souvent couvertes de graffitis, ont ressurgi. Mais cela ne gêne personne. On ne voyait plus de « femme-objet » posant devant des voitures de rêve (mais jamais ou rarement au volant). On en voit à nouveau à chaque Salon de l'auto. Signe du *Backlash* (retour en arrière), selon le titre d'un livre qui avait fait grand bruit, au début des années '90, signé Susan Faludi.

Les jeunes femmes n'ont plus besoin d'être féministes, elles ont l'impression de n'avoir plus rien à revendiquer. Jeter son soutien-gorge comme l'on fait des militantes américaines était sans doute ridicule, mais symbolique d'un désir de liberté du corps (et l'on sait comment, au cours de l'histoire du vêtement, les femmes se sont vu imposer des carcans). Aujourd'hui, elles revendiquent la liberté de porter des talons de 12 cm en tanguant au bras d'un homme. Charmant et si éternel féminin, n'est-ce pas ? Mais non, voyons. Tout simplement *Fashionista*. Car pour effacer les anciens codes sociaux, rien de tel que les mots nouveaux.

La théorie du genre

Porté par des universitaires féministes radicales, le mouvement venu des Etats-Unis des *gender studies* a remplacé « sexe » par *gender*, changeant la problématique du féminisme. Ce ne sont plus les rôles masculin-féminin imposés par la société qu'il faut remettre en question, mais la différence des sexes elle-même. L'identité sexuelle ne serait plus biologique mais construite socialement.

Comme le rappelle Elisabeth Montfort,³ présidente de l'Alliance pour un nouveau féminisme européen, le concept de *gender* est apparu au Sommet de Pékin en 1995. Judith Butler⁴ était alors l'une des figures de proue de cette théorie, qui se prolonge logiquement dans la déconstruction de l'identité sexuée avec la théorie *queer*, qui va plus loin que la notion de genre. L'individu doit être défini non par le sexe que la nature lui a donné, mais par l'orientation sexuelle qu'il se donne à lui-même. C'est ce que postulent les théoriciennes du *queer*, mouvement subversif dont l'objectif est de reformuler les rapports homme/femme dans la société.

Mais si des rôles différents sont attribués par la société à l'homme et à la femme, et qu'on postule que la différence entre les sexes peut être floue, voire interchangeable (ce que montrent les transsexuels), il n'y a plus de raison d'attribuer tel ou tel rôle à l'homme ou à la femme ! Cette théorie déconstruit non seulement le sexe comme un donné défini par la nature, mais aussi le féminisme qui recherche pour la femme l'égalité sur le modèle de celle dont jouit l'homme dans le monde moderne.

Les *gender-feminists* considèrent que la différence sexuelle de l'homme et de la femme n'est pas déterminante, sauf à maintenir la domination de l'homme. L'identité sexuelle, pour ces philosophes du genre, est provisoire, éphémère. On voit l'aspect révolutionnaire de cette théorie. Ainsi quelqu'un qui se dit *queer* peut être hétéro, homo, bisexuel ou

3 • « Gender studies », in *Newsletter de l'Alliance pour un nouveau féminisme européen*, décembre 2010.

4 • *Gender Trouble*, paru en 1990. Traduction française, : *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte 2005, 284 p.

transsexuel. Révolutionnaire, car remettant en cause la base de toutes nos sociétés reproductrices, anthropologiquement basées sur une relation entre un homme et une femme et sur l'exogamie fondatrice, pour Lévy-Strauss (*Les structures élémentaires de la parenté*), de civilisation.

Butler argumente et critique les thèses de Simone de Beauvoir, Julia Kristeva, Freud, Lacan, Derrida, et Foucault. Pour elle, le genre est un *appris* social, répété et perpétué. La masculinité et la féminité correspondent ainsi à une fiction, pas à une nature.

Nouveaux parents

L'homoparentalité est le concept menant à un nouveau statut social pour les couples homosexuels. Sa finalité est de concrétiser un droit à l'enfant, adopté ou créé par les techniques de procréation assistée, et mené à bien par des *mères porteuses* (ou gestation pour autrui), que l'Assemblée nationale a récemment interdite en France, malgré le lobbying de féministes comme Elisabeth Badinter.

La philosophe Sylviane Agacinski,⁵ professeur à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris, défend un féminisme basé sur l'essence fondant le sexe masculin et le sexe féminin. Elle note que les revendications homosexuelles ont amené à rendre égaux dans le système juridique, le couple homme/femme et le couple homosexuel, par le nouveau concept *hétérosexuel*.

Elle écrit : « La revendication du "mariage homosexuel" ou de l'"homoparentalité" n'a pu se formuler qu'à partir de la construction de sujets de droit qui n'ont ja-

mais existé : les "hétérosexuels". C'est en posant comme une donnée réelle cette classe illusoire de sujets que la question de l'égalité des droits entre "homosexuels" et "hétérosexuels" a pu se poser. Il s'agit cependant d'une fiction, car ce n'est pas la sexualité des individus qui a jamais fondé le mariage, ni la parenté, mais d'abord le sexe, c'est-à-dire la distinction anthropologique des hommes et des femmes. »

Elle continue son argumentation : « La diffusion de la théorie du *gender* ou du *queer* ne peut que renforcer la culture de dissociation de notre société : dissociation entre identité et comportement, entre sexualité et procréation, entre union et filiation, entre parenté et parentalité, créant autant de catégories que de cas d'espèces, dans le dessein de laisser chacun décider arbitrairement. »

Il n'est guère étonnant, dans notre société de l'individualisme à outrance, que l'on aille vers des normes à la carte, des identités sexuelles et de statuts interchangeableables. Que ceux et celles qui vivent une sexualité différente désirent être acceptés et reconnus est parfaitement légitime. Mais faut-il pour cela déréguler les universaux, déconstruire des systèmes de valeurs qui jusqu'ici ont fondé nos sociétés ?

Terminons avec cet autre exemple inquiétant de dérégulation des normes. Ignorante des grands socles humains sur lesquels les sociétés se sont fondées, la Suisse discute de la dépénalisation de l'inceste entre frères et sœurs (adultes, certes) ou entre un père (une mère) et sa fille (fils). Il s'agit de la suppression de l'article 213 qui punit l'acte sexuel « entre ascendants ou descendants, ou entre frères et sœurs germains, consanguins ou utérins ». Grave.

V. B.

5 • Elle a publié dans *Corps en miettes*, Paris, Flammarion 2009, 100 p., un réquisitoire contre les mères porteuses.